

## AVIS PUBLIC

### PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS 2027-2028-2029-2030-2031

Conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, **AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Shawinigan, que le conseil de la Ville de Shawinigan adoptera le programme quinquennal d'immobilisations pour les années 2027, 2028, 2029, 2030 et 2031 lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le **mardi 16 juin 2026, à compter de 14 h 30**, à l'hôtel de ville de Shawinigan, situé au 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Shawinigan.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le programme quinquennal d'immobilisations.

Donné à Shawinigan, ce 4 juin 2026

Me Chantal Doucet  
Greffière